

Destinataires : Les Présidents & entraîneurs
des sections nordiques des ski-clubs
du comité régional de ski du Mont-Blanc

Anney, le mercredi 6 septembre 2017

Objet : les formations fédérales « biathlon » à l'attention de l'encadrement bénévole
ET/OU professionnel des ski-clubs.

Mesdames, Messieurs

Ce courrier vient rappeler l'ensemble des formations fédérales « biathlon » proposées à l'encadrement de vos clubs respectifs.

Dans un contexte où la discipline attire un nombre croissant de pratiquant, il est important que les ski-clubs gardent un œil averti sur la mise en œuvre locale de cette pratique, pour garantir un apprentissage des bons usages dans le respect des règles de sécurité.

Structuration des formations fédérales « biathlon » de la FFS

➤ Règles générales

C'est un enseignement donné à titre **BENEVOLE**. Tout titulaire d'un titre fédéral qui exercerait contre rémunération serait en infraction avec la loi.

L'enseignement fédéral est dispensé :

- dans les clubs de la Fédération Française de Ski,
- par des enseignants qui possèdent un titre de cadre fédéral,
- exclusivement pour des skieurs adhérents à cette même Fédération et uniquement sur des sites reconnus et/ou homologués par la Fédération Française de Ski.
- l'enseignement fédéral, donné par des moniteurs fédéraux, est limité à leur niveau de formation technique et pédagogique attesté par des formateurs habilités.

➤ Les diplômes fédéraux

Ils sont organisés sur trois niveaux :

- le Moniteur Fédéral 1er degré, pour l'initiation
- le Moniteur Fédéral 2ème degré, pour le perfectionnement
- l'Entraîneur Fédéral, pour l'entraînement



➤ Conditions d'inscription

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 17 ans au moins au 1er jour du stage pour le MF1
- posséder la licence compétiteur ou dirigeant FFS valide de l'année en cours,

➤ Les formations « biathlon »

Il existe 3 niveaux de formations (MF1, MF2 et Entraîneur Fédéral) et 3 niveaux de formations spécifiques au Biathlon (Initiateur Tir 10m Biathlon, Initiateur Tir 50m Biathlon et Accompagnateur de club Biathlon – aide séance de tir à 50m Biathlon).
Lien sur site FFS : <http://www.ffs.fr/pdf/formation/FFSformben-guide.pdf>

- La formation *Initiateur Tir 10m Biathlon* est ouverte à toute personne détentrice d'une licence FFS (compétiteur ou dirigeant). Elle se déroule au niveau régional.
La personne détentrice des diplômes de MF1 ski de Fond et d'Initiateur Tir 10m Biathlon devient MF1 Biathlon

- La formation *Initiateur Tir 50m Biathlon* est une formation ouverte à toute personne détentrice du diplôme de MF1 Biathlon et MF2 Ski de Fond. Elle se déroule au niveau National.
La personne détentrice des diplômes de MF2 ski de Fond et d'Initiateur Tir 50m Biathlon devient MF2 Biathlon.

- La formation *Accompagnateur de club Biathlon – aide séance de tir à 50m Biathlon* est ouverte à toute personne détentrice du diplôme *Initiateur Tir 10m Biathlon* et d'une licence FFS (compétiteur ou dirigeant) en cours de validité. Elle se déroule au niveau régional.

Merci de bien tenir compte de ces éléments pour les candidats à ces formations !

Sportives salutations,

Samuel CHAZELAS
Entraîneur – Coordinateur biathlon
Comité de Ski du Mont-Blanc

